



**La Ville à Vélo** 10 rue St Polycarpe, 69001 Lyon <http://www.lavilleavelo.org/>  
Association de loi 1901 pour la promotion du vélo comme mode de déplacement

Lyon, 24 février 2009

A l'attention de  
Monsieur Gérard Collomb  
Président du Grand Lyon

**Objet :** Circulation des cyclistes entre la Mulatière et la Presqu'île

Monsieur le Président,

A plusieurs reprises, des cyclistes nous ont avertis de leurs grandes difficultés à trouver un itinéraire cyclable satisfaisant entre la Mulatière et la Presqu'île. La fermeture du Quai Jean-Jacques Rousseau pour éboulement et les travaux qui s'éternisent sur le trottoir du Pont de la Mulatière entraînent en effet de graves difficultés de circulation tant pour les cyclistes que pour les piétons qui relient les communes de l'Ouest Lyonnais à la Presqu'île ou Gerland.

L'un des enjeux majeur du PDU est d'encourager l'usage de modes de déplacement non motorisés. Travailler sur les effets de coupure liées aux grandes infrastructures tel que le pont de la Mulatière est donc une priorité absolue si l'on veut vraiment favoriser le développement du vélo et de la marche dans notre agglomération. Toutefois malgré plusieurs revendications individuelles ou associatives, nous ne voyons aucune avancée depuis plusieurs années sur ce carrefour majeur de la Mulatière : **aujourd'hui cyclistes et piétons veulent être entendus !**

**Quai Jean-Jacques Rousseau**  
interdit à la circulation.

N'est-il pas vraiment pas possible de trouver une solution pour les cyclistes et les piétons sur le bord des berges ?

Photos prises le 22/02/09



Contact : [lyonvilleavelo@fubicy.org](mailto:lyonvilleavelo@fubicy.org)

**Le nouveau site de la ville à vélo et son forum :** <http://www.lavillea-velo.org/>  
sur 1

Page 1



### Pont de la Mulatière en travaux :

Panneaux et grilles sont apposés du côté sud du pont, au niveau de l'arrêt de bus "pont de la Mulatière".

Peut-on nous indiquer comment les piétons peuvent passer « en face » à cet endroit ?

Doit-on vous rappeler qu'en cas d'accident, la responsabilité du maître d'ouvrage est engagée ?

Comme nous l'avons souligné plusieurs fois, la prise en compte des piétons et des

cyclistes lors des travaux est une obligation. Demander à des piétons de « passer en face » sur une autoroute urbaine avec un terre-plein infranchissable prêterait à rire, si cette injonction n'était pas aussi inconsciente que dangereuse...

Il n'existe aucune prise en compte des cyclistes sur cet axe, or les automobilistes respectent peu la limitation de vitesse. Nombreux sont donc les cyclistes qui, matin et soir, sont en infraction en empruntant l'étroit trottoir réservé normalement aux piétons. Quel itinéraire leur proposez-vous ? Combien d'années devront-ils encore attendre ?

Ce chantier est en total contradiction avec la Charte du piéton et la Charte du développement de l'usage du vélo que vous avez signées. Face à cette situation de crise, nous souhaitons vous rencontrer de toute urgence afin **de trouver ensemble des solutions viables** pour que l'agglomération qui a eu assez d'audace pour lancer Vélo'v, trouve aujourd'hui un itinéraire digne des centaines de cyclistes et piétons qui utilisent cette voirie de façon quotidienne.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à notre respectueuse détermination.

Nicolas Igersheim  
Président de La Ville à Vélo

Nathalie Bedel  
Administratrice

Geneviève Laferrère  
Trésorière

Copie pour information :

M. Hirsch, Directeur interdépartemental des routes centre-Est  
M. Vesco, Adjoint Mairie centrale, conseiller communautaire  
M. Touraine, Adjoint Mairie centrale, conseiller communautaire  
M. Barret, Maire de La Mulatière, Conseiller Communautaire  
M. Abadie, conseiller communautaire  
M. Mercier, Président du Conseil Général  
M. Buffet, maire d'Oullins  
M. Chapas, maire de Sainte Foy-lès-Lyons  
M. Crimier, maire de Saint-Genis-Laval  
M. Brolquier, maire de Lyon 2<sup>ème</sup> arrondissement  
Mme Pesson, maire de Lyon 5<sup>ème</sup> arrondissement  
M. Flaconèche, maire de Lyon 7<sup>ème</sup> arrondissement  
M. Vedovati, correspondant vélo de la DDE

Associations : Droits du piéton  
Lyon-Vélo  
Pignon sur rue  
Réagir - L'enfant et la rue  
Rue de l'Avenir

DARLY  
FFCT 69  
FNAUT Rhône-Alpes  
Vélorution Collectif  
Inter-quartier Vélo de Villeurbanne

Médias : Le Progrès  
20 minutes  
Métro-Lyon  
TLM

Contact : [lyonvilleavelo@fubicy.org](mailto:lyonvilleavelo@fubicy.org)

Le nouveau site de la ville à vélo et son forum : <http://www.lavillea-velo.org/>  
sur 2

Page 2